



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 23 JUNI 2015
18 heures 30

CR/MG

N° 001862

Service des sports -
Rapport de l'exercice
2014 relatif à la
Délégation de Service
Public camping
municipal les Cèdres

Affiché le :

Le mardi 23 juin 2015 à 18 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Pierre BOYER, M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Nessrine DAHMOUL, Mme Noële CASSAGNE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ, M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI, Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Par la délibération n° 394 du 18 décembre 2006 le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la gestion du camping les Cèdres, sis Impasse Fantaisie à Apt, à l'entreprise de Mademoiselle Lucie BOUILLET dans le cadre d'une Délégation de Service Public pour une durée de 8 ans.

La loi précise que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes et la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Après lecture et contrôle de ce rapport il apparaît que :

- Le nombre de nuitées 2014 s'élève à 25 062 soit une augmentation de 6,79 % par rapport au précédent bilan.

- Le chiffre d'affaire total d'un montant de 152 429 € est en hausse de 3,46 %.

Sur le chiffre d'affaire, 11 471 € sont issus de la buvette et fournitures diverses ; 140 958 € sont issus des recettes liées au service camping.

- Les charges de personnel s'élèvent à 51 189 € soit une baisse de 0,33 %.
 - La maintenance des bâtiments et locaux ainsi que l'entretien sont satisfaisants.
 - Les engagements du délégataire sont respectés vis-à-vis de la collectivité (caution et redevance).
 - La qualité du service est bonne : accueil multilingue, disponibilité et réactivité aux demandes et/ou aux réclamations des clients, propreté des locaux et de l'ensemble du site, propositions de multiservices, point wifi.
- Les contrôles obligatoires sont effectués : installations électriques et gaz, moyens d'extinction, qualité de l'eau, analyse légionelloses.

L'année 2014 a été marquée par :

- Une année meilleure que 2013 par un record de la fréquentation. Le nombre de nuitées est passé à 25 062 soit + 6,79 %. Le nombre d'arrivées a atteint 8 289 soit + 8,38 %.
 - La fidélisation habituelle de la clientèle retraitée et sportive (vélo touristes, randonneurs).
 - Le renouvellement du référencement dans divers guides touristiques (guide FFCC, guide du Routard, guide Michelin, guide des chèques vacances...) ainsi qu'auprès de l'Office de Tourisme d'Apt permet une large publicité de l'établissement.
 - L'intervention des services municipaux programmée pour la réfection électrique du logement de fonction conformément au rapport 2013 qui signale l'installation obsolète.
 - Le renouvellement de l'agrément de l'Inspection Académique, en octobre 2014, pour l'accueil de groupe scolaire (CE2 au CM2) dans le cadre du « Tour du Luberon à vélo ».
 - L'arrivée à terme du contrat de Délégation de Service Public du camping après huit années de gestion et d'exploitation par la délégataire.
- Par délibération n° 001750 du 14/10/2014, le conseil municipal a approuvé le renouvellement du principe de la DSP et le recours à une nouvelle procédure pour la gestion et l'exploitation par affermage du camping.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

PREND ACTE du rapport, des comptes et du bilan des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi que l'analyse de ce service transmis par Mademoiselle Lucie BOUILLET.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**